

## Note de présentation brève et synthétique du compte administratif 2021 Budget lotissement

### I. Le cadre général du compte administratif

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur son site internet. Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la commune entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2021. Elaboré par l'ordonnateur, il est en concordance avec le compte de gestion établi par le Trésorier. Le compte administratif 2021 qui se compose de deux sections, la section de fonctionnement et la section d'investissement, a été voté le 23 mars 2022 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture des bureaux.

### II. La section de fonctionnement

#### A) Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses totales sont de 284 201.25 € qui correspondent à l'annulation du stock initial des terrains. En effet, ce dernier a été modifié suite à la sortie d'un lot de la vente en raison d'un risque d'inondation et à la baisse du prix de vente au m<sup>2</sup>. Il s'agit d'opération d'ordre entre section qui se retrouvent en section d'investissement.

#### B) Les recettes de fonctionnement

Les recettes totales s'élèvent à 253 581.52 € dont 23 571.27 € de ventes de terrains et 230 010.25 € correspondant au calcul des stocks mis à jour. La mise à jour des stocks constitue une opération d'ordre entre section qui se retrouve en section d'investissement.

#### C) Résultat de fonctionnement 2021

Recettes	253 581.52 €
Dépenses	284 201.25 €
Résultat 2021	- 30 619.73 €
Excédent 2020 reporté	0.40 €
Déficit 2021	30 619.33 €

Le report en section de fonctionnement de l'exercice 2020 (0.40 €) ajouté à celui de 2021 (- 30 619.73 €) génère un déficit total de fonctionnement cumulé de 30 619.33 €.

### III. La section d'investissement

#### A) Les dépenses d'investissement

Les dépenses totales sont de 230 010.25 € (stocks mis à jour et recalculés).

#### B) Les recettes d'investissement

Les recettes totales s'élèvent à 284 201.25 € (annulation du stock initial).

#### C) Les restes à réaliser (RAR)

Il s'agit des dépenses engagées et des recettes non encaissées pendant l'année, qui doivent être reportées sur l'exercice suivant. L'exercice 2022 n'est pas concerné.

#### D) Résultat d'investissement 2021

Recettes	284 201.25 €
Dépenses	230 010.25 €
Résultat 2021	54 191.00€
Déficit 2020 reporté	- 274 201.25€
Résultat cumulé 2021	- 220 010.25 €

Le report du déficit d'investissement de 2020 (- 274 201.25 €) cumulé avec l'excédent de 2021 (54 191.00 €) génère donc un résultat de clôture déficitaire de 220 010.25 €.

Fait à Saint Etienne de Lugdarès, le 24 mars 2022

Mme le Maire,

Françoise BENOIT